tions s'écarte de ces deux lois et jusqu'à quel point cet écart le rend malheureux.

--0-

S'il est un être civilisé qui vit dans un milieu social défavorable à son développement physique, moral et intellectuel, c'est bien, sans contredit, l'ouvrier des agglomérations urbaines, bien qu'il soit le pivot sur lequel repose l'équilibre social et économique.

C'est lui qui fait, en effet, fructifier le capital en fouillant les entrailles de la terre, en captant et utilisant les forces naturelles, en transformant la matière brute, en établissant des moyens de transport, en faisant surgir des villes où il édifie des palais, et pourtant, ce puissant facteur du progrès, cet artisan du confort ne peut généralement pas se procurer, même à prix de sacrifices, l'espace qui lui serait nécessaire pour bénéficier de l'action tonique et vivifiante de l'air pur et des rayons de soleil dont son organisme ne saurait se passer pour accomplir normalement ses fonctions physiologiques!

N'est-ce pas un fait avéré qu'il est réduit dans presque toutes les grandes agglomérations à vivre dans un entassement (1) qui constitue une dérogation à la loi naturelle, un danger pour sa santé physique, morale et intellectuelle, et une menace pour l'or-ganisme social?

Est-il besoin de démontcer ici quel enchaînement de maux peuvent résulter de cet entassement pour l'individu lui-même, pour la famille, pour la société et pour la nation entière, lorsqu'il ne suffit à l'observateur que de visiter certains quactiers ouvriers et de pénétrer dans leurs habitations pour y découvrir un amoncellement de

^{(1) &}quot;Nos cités modernes, surtout les plus populeuses et celles qui sont le plus rapidement progressives, sont en perpétuelle contravention avec les règles de l'hygiène et, sans entrer ici dans les détails qui relèvent des études des spécialistes, le grand mal des villes peut se résumer d'un mot : c'est l'entassement". (Charles Brouilhet, "Précis d'économie politique", page 319).